**Date de la demande :**Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Demande d’aide financière – Programme de branche

Soutien aux technologies et processus innovants selon à l’article 6 de la loi sur le climat.

**SPECIFICATIONS**

The form of the report may not be altered prior to page 6; please complete the pages. **No company logos** are permitted – other than on page 2.

Beginning on page 7 you are free to arrange the content of the annual report according to your own ideas.

The paragraph formats available can be seen by using the key combination Alt+Ctrl+Shift+s.

Informations disponibles sur [Encouragement de technologies et de processus innovants](https://www.bfe.admin.ch/bfe/fr/home/mesures-d-encouragement/decarbonation/encouragement-technologies-et-processus-innovants.html).

Ce formulaire est destiné aux demandes directes d’aide financière pour un programme de branche. Pour le dépôt d’une demande directe d’aide financière pour un projet, il convient d’utiliser le [formulaire pour les projets](https://pubdb.bfe.admin.ch/fr/publication/download/12016). Pour le dépôt d’une demande dans le cadre d’un appel à projets thématique, il convient

de remplir le formulaire de l’appel d’offre correspondant. Ce formulaire doit être déposé avec la feuille de route de branche net-zéro et les autres annexes (voir chapitre 5).

# Informations générales

## Titre du programme, groupe cible, désignation de la mesure

|  |
| --- |
| *Titre du programme en allemand, français ou italien :*Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. |
| *Groupe cible, branche (seules les PME de la branche concernée peuvent participer au programme de branche) :* |  |
| Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.*Désignation de la mesure soutenue dans le cadre du programme de branche et mise en œuvre dans les PME :*Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. |

## requérant(E)

*Informations sur l’association de branche déposant la demande d’aide financière.*

*L’association de branche peut déléguer la gestion et la mise en œuvre du programme à un responsable de programme externe. Dans ce cas, les coordonnées de ce dernier doivent être indiquées.*

|  |  |
| --- | --- |
| *Association de branche :* | *Personne de contact :* |
| Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. | Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. |
| *Adresse :* | *IDE :* |
| Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. | Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. |

|  |  |
| --- | --- |
| *E-Mail :* | *Tel. :* |
| Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. | Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. |
| *Fonction de la personne de contact (au sein du programme) :* |
| Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. |
| *Si applicable : Responsable de programme externe :* | *Personne de contact :* |
| Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. | Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. |
| *Adresse :* |
| Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. |
| *E-Mail :* | *Tel. :* |
| Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. | Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. |
| *Fonction de la personne de contact (au sein du programme) :* |
| Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. |

## Durée du programme de branche et durée de l’effet de la mesure soutenue dans le cadre du programme

|  |  |
| --- | --- |
| Début du programme de branche [[1]](#footnote-2): | Date |
| Durée prévue du programme de branche (c.à.d. période pendant laquelle les PME peuvent demander un soutien dans le cadre du programme) : | Durée |
| Durée estimée jusqu’à l’achèvement de la mise en œuvre de la dernière mesure : | Durée |
| Période d’effet[[2]](#footnote-3) de la mesure : | Durée |

## Scope de la mesure soutenue par le programme de branche

*Indiquez de quel type de mesure il s’agit, selon l’annexe 2 de l’OCl (plusieurs sont possibles, pour autant qu’au moins une valeur seuil de réduction corresponde soit atteinte).*

[ ]  Mesures de réduction d’émissions directes (Scope 1selon l’annexe D du [*Greenhouse Gas Protocol*](https://ghgprotocol.org/corporate-standard)) et/ou d’émissions du scope 2 dues à la production des énergies achetées (Scope 2 selon l’annexe D du Greenhouse Gas Protocol)

[ ]  Mesures de réduction des émissions des procédés situés directement en amont et en aval (Scope 3 selon l’annexe D du Greenhouse Gas Protocol)

[ ]  Mesures de stockage de CO2 dans des produits ou dans le sous-sol.

## Caractère innovant de la mesure soutenue par le programme de branche.

*Indiquez la phase de développement dans laquelle se trouve la mesure soutenue par le programme de branche.*

[ ]  La mesure n’a pas encore été testée et mise en œuvre à échelle réelle (Phase de développement 4 - Démonstration)

[ ]  La mesure a été mise en œuvre au moins une fois à échelle réelle (Phase de développement 5 – Autorisation de mise sur le marché et de commercialisation)

[ ]  La mesure a déjà été mise en œuvre plus d’une fois, mais il subsiste des risques d’implémentation non maîtrisés (Phase de développement 6 – Diffusion sur le marché)

*Présentez le caractère innovant de la mesure soutenue par le programme de branche, notamment les installations ou procédés impliqués. Montrez, à l’aide de données sur l’état actuel de la technique et du marché, que la mesure se situe bien dans la phase de développement déclarée. Décrivez les aspects innovants de la mesure ainsi que les risques d’implémentation attendus lors de la mise en œuvre :*

|  |
| --- |
| Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. |

## Réduction annuelle prévue / émissions négatives prévues en TCO2-éq

Indiquez la réduction annuelle prévue des émissions de gaz à effet de serre en TCO2-éq/an cinq ans après la mise en œuvre de la première mesure soutenue par le programme (pour le calcul, voir le chapitre 2.4) :

|  |
| --- |
| Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. |

Indiquez les émissions négatives annuelles prévues en TCO2-éq/an cinq ans après la mise en œuvre de la première mesure soutenue par le programme) :

|  |
| --- |
| Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. |

## Coût total du programme de branche et aide financière demandée

*Veuillez indiquer ci-dessous les coûts totaux pour l’ensemble de la durée du programme (de la phase de mise en place jusqu’au rapport final et la clôture financière), réparti entre le montant total des coûts de gestion du programme et le montant des contributions de soutien prévues pour les PME (voir chapitre 2.5). Joignez à la demande un budget du programme, dans lequel sont détaillés les coûts de gestion du programme (comprenant les mesures d’accompagnement (telles que le suivi, la communication, l’apprentissage et le conseil) et les coûts de mise en œuvre du programme (comprenant le traitement et le suivi des dossiers de subvention).*

|  |  |
| --- | --- |
| Total des coûts de gestion : | Montant en CHF |
| Total des contributions de soutien aux PME :  | Montant en CHF |
| Total de l’aide financière demandée : | Montant en CHF |

## Rapport coûts/bénéfices

*Indiquez le rapport entre l’aide financière demandée (en CHF) et la quantité totale d’émissions réduites ou d’émissions négatives visées (Réduction annuelle / Émissions négatives en TCO2-éq/an x Durée de l’effet de la mesure en années) :*

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Coûts / Bénéfices | CHF/ Tones CO2eq réduites |  |

## Délocalisation des Émissions de gaz à effet de serre à l’étranger (Carbon Leakage)

*Si la mise en œuvre de la mesure concerne des secteurs ou sous-secteurs présentant un risque potentiel de transfert des émissions de CO2 à l’étranger, les informations suivantes doivent être fournies :*

* *Code NACE / Code Prodcome (Classification des branches économiques)[[3]](#footnote-4);*
* *Quantité d’émissions concernées par un risque de transfert, en TCO2-éq ;*
* *Part de la production du secteur / sous-secteur spécifique par rapport à la production totale de l’entreprise ou l’installation.*

*Les éléments justificatifs peuvent s’appuyer sur la liste des secteurs et sous-secteurs exposés au risque de carbon leakage utilisé dans le cadre du SEQE (*[*Décision (UE) 2019/708*](https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=CELEX%3A32019D0708#:~:text=D%C3%A9cision%20d%C3%A9l%C3%A9gu%C3%A9e%20(UE)%202019%2F,2021%2D2030%20(Texte%20pr%C3%A9sentant%20de)*). Si une autre méthode de justification est utilisée, il convient d’expliquer comment le calcul du risque a été effectué. Pour cela vous pouvez vous baser par exemple sur les questions suivantes :*

*Quelle est la différence entre les coûts de production des sites suisses (en CHF/ t de capacités installées) et étrangers ? Existe-t-il des fournisseurs étrangers dont les coûts salariaux ou énergétiques sont nettement inférieurs et qui exercent une pression en faveur d’une délocalisation ? Les marchés cibles sont-ils soumis à des réglementaires moins contraignantes en matière de protection de l’environnement ou des conditions de travail ? Les composants critiques doivent-ils être achetés à l’étranger et existe-t-il un risque que le montage et la fabrication soient également délocalisés ? L’entreprise prévoit-elle des stratégies d’expansion à l’étranger qui rendraient probable une délocalisation de la production existante ?*

Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

## Impacts sur l’environnement et la consommation des ressources naturelles

|  |
| --- |
| *Quelles sont les impacts positifs et négatifs prévus de la mesure sur l’environnement et la consommation des ressources naturelles (par ex. une amélioration de la qualité de l’air ou une augmentation des nuisances sonores) ? Existe-t-il une analyse du cycle de vie ou une autre forme d’analyse des risques basée sur des données scientifiques ?* |
| Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. |

## Autres subventions venant de l’administration fédérale

*Une demande officielle d’aide financière a-t-elle déjà été déposée, ou est-elle prévue à l’avenir, auprès d’un autre instrument de financement de la confédération (OFEN, Innosuisse, OFEV, FNS, OFT, OFROU, etc…) pour ce programme de branche (ou certaines parties de celui-ci) ?[[4]](#footnote-5)*

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| [ ]  | Oui | [ ]  | Non |  |

*Si oui, indiquez la date de dépôt, l’instrument de soutien et la décision prise* :

|  |
| --- |
| Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. |

# Contenu du programme

## Contexte de la branche

*Décrivez la situation actuelle dans la branche : D’où proviennent les émissions de gaz à effet de serre (GES) les plus importantes et comment la mesure prévue contribue-t-elle, selon la feuille de route de branche, à atteindre l’objectif de zéro émission nette pour le secteur ? Indiquez également les travaux préparatoires déjà réalisés ainsi que les défis associés à la mise en œuvre de la mesure.*

|  |
| --- |
| Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. |

## Description de la mesure

*Décrivez la mesure qui sera soutenue par le programme de branche et mise en œuvre dans les PME. Expliquez le fonctionnement des installations et des processus prévus et joignez en annexe de la demande les documents nécessaires illustrant ces explications, notamment les études de faisabilité, spécifications techniques, analyses de risques, etc. Présentez également les principales étapes de la mise en œuvre de la mesure dans les PME.*[[5]](#footnote-6)

|  |
| --- |
| Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. |

## Concept et organisation du programme (max. 10 pages)

*Décrivez le concept du programme ainsi que l’organisation du programme de branche et démontrez votre capacité, en tant que responsable du programme, à le mener à bien avec succès. Le programme doit être expliqué notamment à l’aide d’un organigramme et d’une description des canaux de communication et des processus clés. Les interfaces à prendre en compte concernent les relations entre l'OFEN ou le secrétariat, le responsable du programme et les PME. La procédure d'attribution des aides financières aux projets des PME ainsi que la gestion et la communication du programme (mesures d'accompagnement et administration des activités du programme) doivent être décrites de manière convaincante, de la phase de mise en place jusqu'au rapport d'évaluation. Les personnes impliquées (y compris les éventuels partenaires externes de mise en œuvre) doivent être mentionnées et leurs compétences en lien avec la mise en œuvre du programme doivent être brièvement présentées.*

|  |
| --- |
| Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. |

## Potentiel de la branche, objectifs et réduction annuelle prévue en tonnes de CO2

*Présentez le potentiel de la branche à l’aide de données chiffrées.* *Formulez des objectifs quantitatifs vérifiables que le programme vise à atteindre (estimation du nombre de PME participantes, réduction des émissions, consommation énergétique, coûts, objectifs techniques, etc.) et indiquez la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) visée sur la durée d’effet de la mesure (voir aussi chapitre 1.1), en TCO₂-éq. Les objectifs peuvent également inclure des émissions négatives visées (CCS/NET). Indiquez également les données d’exploitation qui permettent d’aboutir aux réductions obtenues. Il doit être démontré de manière crédible et compréhensible que suffisamment de PME participeront au programme, afin d’atteindre la réduction annuelle d’émissions ou la quantité d’émissions négatives prévues.* *Enfin, expliquez en quoi le programme apporte une contribution suffisante à l’atteinte des objectifs de la politique énergétique et climatique de la Confédération.*

|  |
| --- |
| Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. |

## Modèle de soutien et plan de paiement

*Décrivez le modèle de soutien du programme de branche, c’est-à-dire le nombre de contributions de soutien qui seront versées aux entreprises sur la durée du programme, et la composition de ces contributions (coûts d’exploitation et d’investissement éligibles, montant des contributions, etc.). Définissez les conditions d’octroi de l’aide financière (contributions à l’investissement ou à l’exploitation) aux entreprises. Le modèle de soutien doit découler des données chiffrées définies pour atteindre la réduction des émissions (voir chapitre 2.4). Présentez un plan de paiement indiquant comment les contributions de soutien seront versées aux PME au fil du programme en fonction de l’état d’avancement de la mise en œuvre.). Le responsable du programme est responsable que les fonds soient exclusivement attribués à des projets respectant les conditions d’octroi de l’aide financière ainsi que les dispositions légales de la loi et l’ordonnance sur le climat (par ex. les exigences concernant les engagements de réduction des émission pur exonération de la taxe CO2, la déduction des recettes issues de la vente de certificats, l’exclusion du double financement et des effets d’aubaine),*

|  |
| --- |
| Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. |

## Calendrier du programme

|  |
| --- |
| *Représentez graphiquement le calendrier de mise en œuvre du programme (par exemple sous forme de tableau ou de diagramme de Gantt). Précisez les éléments suivants : le contenu des activités, l’ordre chronologique (date du début, date de fin), les jalons à atteindre et les livrables attendus pour chaque activité.* |
| Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. |

## Objectifs intermédiaires du programme et plan de versements

*Le versement de l’aide financière au responsable du programme s’effectue par étapes et est conditionné à l’approbation des rapports de mise en œuvre. Les tranches de paiement doivent être liées à des objectifs intermédiaires clairs reflétant l’état d’avancement du programme. Ajoutez des lignes supplémentaires si nécessaire.*

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Description de l’objectif intermédiaire** | **Date prévue d’atteinte de l’objectif intermédiaire** | **Versement en CHF** |
| Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. | Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. | Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. |
| Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. | Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. | Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. |
| Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. | Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. | Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. |

# Conditions

*Conformément à l’article 34, alinéa 1bis de la loi fédérale sur la procédure administrative (PA, RS 172.021) en lien avec l’article 8 de l’ordonnance sur la transmission électronique dans le cadre d’une procédure administrative (Oe-PA, RS 172.021.2), l’autorité peut notifier une décision par voie électronique, à condition que la partie concernée ait donné son accord pour ce mode de communication dans le cadre de la procédure en question. Cet accord peut être révoqué à tout moment. La décision numérique (PDF) est signée à l’aide d’une signature électronique qualifiée (certificat A) et est transmise via PrivaSphere.*

Notification de toutes les décisions relatives à cette procédure par voie électronique.

[ ]  **Oui, j’accepte**

|  |  |
| --- | --- |
| *Données pour la transmission électronique :* |  |
| Prénom/Nom :  | Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. |
| Numéro téléphone mobile :  | Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. |
| E-Mail (personnel) :  | Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. |

[ ]  **Non, je n’accepte pas** (seulement format papier accepté)

# Déclaration sur l’honneur, confidentialité et signatures

*La présente demande doit être signée par le requérant conformément au chapitre 1. En signant cette demande, le requérant atteste que les informations fournies dans ce formulaire et ses annexes sont exactes.*

*En cochant les cases suivantes, le requérant confirme en particulier que*

[ ]  *toutes les aides financières existantes et demandées auprès de la Confédération en rapport avec le programme de branche ou des parties de celui-ci ont été déclarées ;*

[ ]  *aucun cumul non permis d’aides financières au niveau du programme n’existe (c’est-à-dire pas de double financement, cf.* [*directive sur le soutien aux technologies innovantes*](https://pubdb.bfe.admin.ch/de/publication/download/11968)*). D’éventuelles contributions de subvention destinées aux PME doivent être déclarées par celles-ci.*

[ ]  *les résultats obtenus dans le cadre du programme peuvent être publiés conformément à l’art. 20 OCl. Si une confidentialité totale est demandée, excluant ainsi la consultation d’experts spécialisés, l’OFEN se réserve le droit de ne pas donner suite à la demande de subvention.*

|  |
| --- |
| *Requérant(e) (Institution) :* |
| Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. |
| *Lieu, Date :* |  | *Prénom Nom :* |  | *Signature :* |
| Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. |  | Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. |  |  |
|  |  |  |  |  |
| *Si applicable : Responsable de programme externe :* |
| Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. |
| *Lieu, Date :* |  | *Prénom Nom :* |  | *Signature :* |
| Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. |  | Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. |  |  |

# Annexes et soumission de la demande

**Annexes obligatoires** (les documents suivants doivent être joints à la demande) **:**

|  |  |
| --- | --- |
| [ ]  | Feuille de route de branche actuelle (datant de moins de 5 ans ou mise à jour)[[6]](#footnote-7) déclaration d’intention signée d’un partenaire externe engagé dans l’élaboration d’une feuille de route d’ici au 31 août 2025. |
| [ ]  | Budget du programme. |
| [ ]  | Déclaration d’intention signée d’éventuels partenaires externes de mise en œuvre (ex. bureau externe mandaté pour la gestion du programme de branche)). |
| [ ]  | Le présent formulaire, dûment complété. |

La demande complète doit être soumise électroniquement via la plateforme de transmission de l’OFEN, avec l’objet « ITINERO » ([e-Übermittlung BFE](https://www.privasphere.com/e-uebermittlungBFE-Form?la=fr)).

Pour toute question, les requérants peuvent s’adresser à mail@itinero.info

1. Le début de la mise en œuvre (date de démarrage) d’un programme de branche correspond au moment où le requérant s’engage financièrement de manière significative envers des tiers ou prend des mesures organisationnelles en lien avec le programme au sein de sa structure [↑](#footnote-ref-2)
2. Durée pendant laquelle la mesure produit ses effets. [↑](#footnote-ref-3)
3. Disponible sur https://showvoc.op.europa.eu/#/datasets. [↑](#footnote-ref-4)
4. Les subventions additionnelles ainsi que d’éventuelles recettes issues du commerce de droits d’émission, de certificats ou d’attestations des PME participantes doivent être recensées par le responsable du programme via les formulaires de demande de projet et transmises à l’OFEN pour un examen de leur compatibilité et une éventuelle réduction du soutien accordé. [↑](#footnote-ref-5)
5. Une description détaillée de la mise en œuvre devra être demandée ultérieurement aux responsables de projet dans le cadre de la demande de soutien. [↑](#footnote-ref-6)
6. Directive article 5 (feuilles de route net zéro) : https://pubdb.bfe.admin.ch/de/publication/download/11967 [↑](#footnote-ref-7)